

La colonie française St Domingue et Haïti

Le 14 août 1791, la cérémonie vodou de « Bois Caïman » est le déclenchement de la révolution des esclaves de Saint Domingue. Toussaint Louverture en prend la tête. Au gré des trahisons et des alliances, avec son armée ainsi constituée, il s'est battu contre, ou avec, les anglais, les espagnols et les français. En 1793, en métropole, est déclarée l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. En 1796 Toussaint est nommé général de division et devient gouverneur de Saint Domingue. Durant ces années de luttes la devise est « Koupe tèt, boule kay » (coupez les têtes et brûlez les maisons), et c'est ce qui sera fait.

En 1802, Bonaparte, à la tête de la plus puissante armée du monde de l'époque, entreprend de rétablir l'esclavage dans les Antilles, en Martinique et en Guadeloupe, mais il échoue à Saint Domingue.

Au mois de mars, Bonaparte, le futur Napoléon, organise une expédition à Saint Domingue. C'est le Général Leclerc (son beau-frère), qui y débarque avec plusieurs milliers d'hommes, jusqu'à en compter entre 30 et 40 000.

En 1802, Toussaint Louverture est arrêté par trahison, il est déporté et arrive le 23 juillet à Brest. En août, il sera enfermé au Fort de Joux, dans le Jura, où il meurt de maladie, de malnutrition, de froid et de solitude le 7 avril 1803. Le 1er janvier 1804 est proclamée l'indépendance de Haïti, la première République Noire du monde, libérée de l'esclavage par les esclaves eux-mêmes. Le reste du corps expéditionnaire perd donc la bataille de Vertières, le 18 novembre 1803, contre une bande de nègres dépenaillés.

La Dette de l'indépendance

En 1825, en France, le Roi Charles X impose le versement d'une indemnité de 150 millions de francs-or au président de la jeune république, Jean-Pierre Boyer. C'est un dédommagement pour les colons de Saint Domingue qui se retrouvent dépossédés de leurs plantations et de leurs biens et surtout sans leurs esclaves. C'est un échange pour que la France reconnaisse l'indépendance d'Haïti. Cette demande se fera sous la contrainte car 14 bâtiments armés mouillent dans la baie de Port au Prince.

Allégée en 1838 à 90 millions de francs-or, après une longue négociation, cette somme sera intégralement remboursée à la France jusqu'au dernier centime jusqu'en 1952, par le biais d'emprunts à des banques françaises et américaines et redistribuée aux ayants droit des anciens colons. Le paiement de cette indemnité et des emprunts a entraîné, on s'en doute, un important retard de développement dans le pays. Toute la production agricole sera exportée, et entièrement affectée à ce remboursement, et se sont bien les paysans qui en paieront le prix fort. Haïti sera dans l'impossibilité, et pour longtemps, de se projeter dans un avenir radieux.

En 2022, le "New York Times" a fait une série d'enquêtes très documentées sur ce sujet. Il a évalué le remboursement de la dette et de ses conséquences entre 52 et 56 Milliards de dollars...

Cette année 2025 sera le bicentenaire de cette dette et la France devra répondre aux nombreuses questions qui lui seront posées par Haïti, les sociétés d'Histoire, les universitaires et les associations. Le Collectif Haïti de France a déjà mis le sujet sur la table en 2024 lors d'une réunion au ministère des Affaires Etrangères en présence de notre ambassadeur en Haïti. Les responsables politiques haïtiens en ont déjà fait la demande à la France à la tribune de l'ONU lors de son Assemblée générale le 26 septembre dernier. Le président du Conseil Présidentiel de Transition, Leslie voltaire, a réitéré cette demande à l'occasion de son discours pour la fête nationale, le 1^{er} janvier 2025.

Les millions de dollars de l'aide internationale n'arrivent jamais à la destination des familles les plus démunies qui doivent se débrouiller seules, et encore moins dans les campagnes les plus reculées, presque inaccessibles.

Les rapports d'organismes internationaux et d'ONG alignent régulièrement des chiffres et des statistiques alarmantes comparables à ceux de pays en guerre, or Haïti n'a jamais été en guerre.

Il n'y a plus de parlement depuis 2019. Il n'y a plus aucuns élus, députés, sénateurs, pas de maires, etc. C'est une situation unique au monde.

Ce sont les « diaspora » qui en venant voir leur famille leur apportaient directement des dollars, des médicaments, ou des produits d'hygiène introuvables en Haïti ou hors de prix. Avec les gangs, les voyages sont de plus en plus difficiles. Ce sont les transferts d'argent de la diaspora qui font vivre la plupart des familles en Haïti, et la population n'attend plus rien de l'Etat depuis bien longtemps. En 2024 c'est 4 milliards de dollars qui ont été envoyés en Haïti. C'est, en volume, et depuis des dizaines d'années, le premier poste budgétaire !

Une mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), approuvée par les Nations Unies et soutenue par la communauté internationale, est présente depuis plusieurs mois pour fournir un soutien opérationnel et une formation à la police nationale d'Haïti. Les 3 et 4 janvier elle a été renforcée par une troupe de 75 militaires Guatémaltèques et de 8 Salvadoriens. Près de 600 soldats étrangers sont actuellement en poste à Port au Prince, la capitale. Force est de constater l'impuissance de cette mission à juguler l'insécurité et, par là même, à restaurer l'autorité de l'Etat en Haïti.

Les associations Franco-haïtiennes ici aident à de nombreuses actions concrètes sur place et assurent, avec des contacts réguliers et des participations locales, la vie de quartiers entiers. Des associations de petits producteurs haïtiens alimentent des zones entières et entretiennent l'agriculture locale.

Les gangs armés à Port au Prince se partagent près de 90% de la ville et cherchent toujours à élargir leurs zones d'influence dans les départements limitrophes. Depuis 2019 le pays est bloqué et est dans un état de délabrement et de chaos indescriptible. La circulation est dangereuse sur de nombreuses routes qui sont contrôlées par les gangs et instaurent des péages, même à l'intérieur du pays. Des familles entières sont menacées par des bandits sans foi ni loi qui brûlent leur maison, les volent, les rançonnent, violent les femmes et les obligent à fuir et à aller se réfugier dans un gymnase ou une école, par exemple. Des quartiers entiers sont vidés de leurs habitants. Sans travail, sans revenus stables, il leur est impossible de subvenir à leurs besoins vitaux. Il y a environ 12 millions d'habitants en Haïti et plus de la moitié de la population (52%) ne mange pas à sa faim et risque même la famine, surtout les enfants, et l'UNICEF s'en inquiète régulièrement.

L'accès à l'eau et à l'électricité ne sont bien sûr pas garantis ou seulement pour quelques heures par jour ou plus généralement par semaine. Nous avons vu, en 2018, des quartiers entiers de Port au Prince plongés dans le noir complet, c'est très impressionnant, ça fait même peur. Nous espérons que Haïti pourra, un jour, apercevoir enfin une lumière que toute la population attend désespérément.

Bernard Leray-Grevêche

Collectif Haïti de France